

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 021 - 2016)

Alain Thierry J. B. OUATTARA
Commandeur de l'Ordre National

Ouagadougou, le 1^{er} juin 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 1^{er} juin 2016,
en séance ordinaire, de 9 H 30 mn à 15 H 00 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations,
et autorisé des missions à l'étranger.

I . DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Le Conseil a adopté un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des affaires (CONAHDA).

L'adoption de ce décret vise à doter la Commission d'un secrétariat permanent, en vue d'améliorer l'élaboration et la mise en œuvre du Droit OHADA dans notre pays.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté six (06) décrets.

Le premier décret porte règlement général sur la comptabilité publique.

Le deuxième est relatif au régime juridique applicable aux comptables publics.

Le troisième porte nomenclature budgétaire de l'Etat.

Le quatrième décret concerne le cadre conceptuel de la comptabilité de l'Etat.

Le cinquième est relatif au tableau des opérations financières de l'Etat.

Le sixième concerne la compatibilité des matières de l'Etat et des autres organismes publics.

L'adoption de ces décrets permet à notre pays d'assainir et de moderniser sa gestion budgétaire et de disposer de cadres réglementaires conformes aux orientations communautaires.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

Le Conseil a adopté un décret portant approbation des statuts particuliers de l'Institut national de formation en travail social (INFTS).

L'adoption de ce décret vise à conformer les statuts de l'Institut national de formation en travail social (INFTS), aux dispositions du décret N° 2014-613/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014, portant statut général des Etablissements publics de l'Etat à caractère administratif (EPA).

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a adopté un décret portant approbation des Statuts particuliers du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT).

L'adoption de ce décret permet de conformer les statuts du Fonds de développement culturel et touristique aux dispositions du décret N° 2014-610/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014, portant statut général des Fonds nationaux.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure a fait au Conseil une communication relative à l'attaque du poste de police de Intangomt dans la Province de l'Oudalan, localité située à 25 Km de la Commune rurale de Tin-Akoff.

Cette attaque perpétrée dans la nuit du mardi 31 mai au mercredi 1^{er} juin 2016 par des individus armés non encore identifiés, a causé la mort de trois policiers. Il s'agit de :

- Kani Michel COULIBALY;
- W. Philibert SILGA;
- Tilbou TIOLE.

Face à la multiplication des attaques terroristes, le gouvernement, dans le souci d'assurer la sécurité des populations, a décidé de renforcer les patrouilles militaires et les contrôles aux postes frontaliers.

L'action du gouvernement s'inscrit également dans la dynamique enclenchée dans la sous région entre les forces de défense et sécurité pour une plus grande efficacité dans la lutte contre le terrorisme.

Une délégation gouvernementale s'est rendue sur les lieux pour évaluer la situation et prendre les mesures urgentes qui s'imposent.

Le Gouvernement présente ses condoléances aux familles éplorées et réaffirme son soutien aux forces de défense et de sécurité qui œuvrent quotidiennement à assurer la sécurité des populations.

II.2. Le ministre des Transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière a fait au Conseil une communication relative à l'accident d'un car de la Compagnie de transport « Société de transport AOREMA et frères » (STAF) sur l'axe Ouahigouya-Tougan dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 2016.

Cet accident ayant fait 59 blessés dont 4 graves, serait dû à un excès de vitesse et à une défaillance technique du véhicule, ce malgré les injonctions des autorités quant au strict respect de la limitation de vitesse et du Code de la route.

Le Conseil a décidé du retrait du permis de conduire du chauffeur incriminé et adresse un ferme avertissement à la Compagnie de transport STAF.

Dorénavant, toute Compagnie de transport qui ne respecterait pas les mesures récemment édictées par le gouvernement relatives à la sécurité routière sera passible de suspension, voire de fermeture.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres de la commission institutionnelle :

Représentants de la Présidence du Faso :

- Maître Halidou **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Sambo Antoine **KOMI** ;
- Monsieur Jean-Baptiste **ILBOUDO**;
- Madame Amina **OUEDRAOGO** ;
- Monsieur Saïdou **MAIGA**;
- Monsieur Mahamoudou **DRABO** ;
- Madame Fati **BALMA/CONGO** ;
- Monsieur Djibrihina **OUEDRAOGO**.

Représentants des partis politiques de la majorité :

- Monsieur Lassané **SAVADOGO**;
- Monsieur Larba **YARGA**;
- Madame Sophie **SOW**;
- Monsieur Placide **SOME**;
- Maître Ambroise **FARAMA**;

- Madame Germaine **PITROIPA/NASSOURI**;
- Monsieur Mamoudou **BIRNA**;
- Monsieur Ibrahima **KONE**;
- Monsieur Tangandé Boureima **SAWADOGO**;
- Monsieur Karim **DRABO**;
- Monsieur Fatin **TIEBA**;
- Monsieur Timbindi Vincent **DABILGOU**;
- Monsieur Carlos **TOE**.

Représentants des partis politiques de l'Opposition :

- Maître Célestin **ZOURE**;
- Maître Samuel **GUITENGA**;
- Monsieur Nicolas **DAH**;
- Madame Juliette **BONKOUNGOU**;
- Monsieur Achille **TAPSOBA**;
- Maître Gilbert Noël **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Rasmané **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Amadou Diemdioda **DICKO**;
- Monsieur Jean Hubert **BAZIE**;
- Monsieur Mamadou **KABRE**;

- Monsieur Yumanli **LOMPO**;
- Monsieur Victorien **TOUGMA**;
- Monsieur Abdoul Karim **SANGO**.

Représentants des Organisations de la Société civile :

- Docteur Abdoul Karim **SAIDOU**;
- Monsieur Chryzogome **ZOUGMORE**;
- Monsieur Wilfried **ZOUNDI**;
- Monsieur Souleymane **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Désiré Windipanga **GUINKO**.

Représentants du Conseil Supérieur de la Magistrature :

- Monsieur Gniblessier Simplicie **PODA**;
- Monsieur Bépoadi **SININI**.

Représentants des Forces de défense et de sécurité :

- Colonel-Major Komyaba **SAWADOGO**;
- Colonel-Major Labawo **FOROGO**;
- Monsieur Ram Sylvain **TIONON**;
- Monsieur M. Songuida Valentin **RAYAISSE**.

Représentants des Burkinabé de l'extérieur :

- Monsieur Souleymane **SAWADOGO**;

- Monsieur Yves **NASSOURI** ;
- Monsieur Boubakary **MAIGA** ;
- Monsieur Paul **KERE** ;
- Sibiri **SAWADOGO**.

Représentants des centrales syndicales :

- Monsieur Joany **SAWADOGO** ;
- Monsieur Salif **OUEDRAOGO** ;
- Monsieur Nobila **OUEDRAOGO**.

Représentants des syndicats autonomes :

- Monsieur Pié Bruno **KOULIBALY** ;
- Monsieur Siriki **DRAME**.

Représentantes des associations féminines :

- Madame Hortense **LOUGUE** ;
- Madame Fatimata **SANOU/TOURE**.

Représentants des mouvements et associations de jeunesse :

- Monsieur Yaya **KARAMBIRI** ;
- Madame Mamata **TIENDREBEOGO** ;
- Monsieur Ignace **DISSONGO**.

Représentante de l'association des femmes juristes :

- Madame Maria **SOMBUGMA/SIMPORE**.

Représentants des autorités coutumières et traditionnelles :

- Monsieur Bonaventure Dim-songdo **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Dioumpougoubanouama Moussa **MINOUGOU**;
- Monsieur Abdoulaye **OUEDRAGO**;
- Monsieur Youssouf Cheick **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Nassirou **BA**;
- Monsieur Diébado **NABA**.

Représentants des communautés religieuses :

- Monsieur l'Abbé Joseph Mukasse **KIENOU**;
- Monsieur l'Abbé Olé Alain **KAM**;
- Monsieur P. Matthias **NIAMBEKOUDOUGOU**;
- Monsieur O. Daniel **KONTOGOME**;
- Monsieur Adama **KAFANDO**;
- Monsieur Moussa **NOMBO**.

Représentants des médias :

- Monsieur Edouard **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Ahmed **KONE**.

Représentants du monde rural :

- Monsieur Bassiaka **DAO**;
- Monsieur Saïdou **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Boureima **DIALLO**;
- Monsieur Philippe **YONLI**;
- Madame Simone **ZOUNDI**.

Représentants des opérateurs économiques :

- Monsieur Elie Justin **OUEDRAOGO**;
- Monsieur Mamady **SANOH**.

Représentants du Secteur informel et de l'artisanat :

- Monsieur Saïdou **ZANGRE**;
- Monsieur Joseph **BEOGO**.

Représentants des organisations de défense de l'environnement :

- Monsieur Issoufou **PORGO**;
- Madame Colette **KY/THIMBIANO**.

Représentants de l'UFR/SJP :

- Docteur Luc Marius **IBRIGA**;
- Docteur Edouard **OUEDRAOGO**.

Représentants du Barreau :

- Maître Lassané Pierre **YANOGO**;
- Maître Batibié **BENAO**.

Représentant de l'UFR Sciences humaines :

- Professeur Pierre **NACOULMA**.

Représentant des associations de droit constitutionnel :

- Professeur Abdoulaye **SOMA**.

B. AU TITRE DE L'AUTORITE SUPERIEURE DE CONTROLE D'ETAT-LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Monsieur Siepoua Dramane **TOU, Mle 58 430 X**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Contrôleur d'Etat ;
- Monsieur Mathias **NIKIEMA, Mle 57 717 L**, Commissaire de Police, 14^{ème} grade, 1^{er} échelon, est nommé Contrôleur d'Etat.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

- Monsieur Yamba G. Antoine **BOUGMA, Mle 22 112 C**, Administrateur civil, 3^{ème} grade, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Idrissa **KOANDA, Mle 97 427 C**, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la Conférence nationale de la décentralisation (SP-CONAD) ;

- Madame Joséphine **KOUARA APIOU/KABORE, Mle 25 560 S**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommée Secrétaire permanent de la Commission nationale des frontières (SP-CNF) ;
- Monsieur Siragnan **ZANRE**, Officier, est nommé Directeur général de la sécurité intérieure ;
- Monsieur Jean-Baptiste **LANSOMDE, Mle 23 762 H**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la modernisation de l'Etat civil ;
- Monsieur Debié **BADO, Mle 59 705 P**, Administrateur civil, est nommé Directeur général des études et statistiques sectorielles ;
- Monsieur Edgar Sié **SOU, Mle 28 405 X**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'administration du territoire ;
- Monsieur Idrissa **SAVADOGO, Mle 28 072 C**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur général des collectivités territoriales ;
- Madame Justine **YARA/KANZIE, Mle 24 097 Y**, Inspecteur du travail, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommée Directrice générale de la fonction publique territoriale ;
- Madame Habi **OUATTARA, Mle 109 373 D**, Conseiller en sciences et technique de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice de la communication et de la presse ministérielle.

Sont nommées gouverneurs de région les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Sannoubonné Justin **SOME, Mle 24 059 V**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, Région de la Boucle du Mouhoun ;
- Madame Léontine **ZAGRE, Mle 28 153 C**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, Région des Cascades ;
- Monsieur Joachim **SOMDA, Mle 17 321 E**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, Région du Centre ;
- Monsieur Ningdibzanga Antoine **OUEDRAOGO, Mle 28 137 M**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, Région du Centre-Est ;
- Madame Nandy **SOME/DIALLO, Mle 59 720 L**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, Région du Centre-Nord ;
- Madame Alizata **DABIRE/SAWADOGO, Mle 59 707 Y**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, Région du Centre-Ouest ;
- Monsieur Bouraogo Casimir **SEGUEDA, Mle 23 617 P**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, Région du Centre-Sud ;
- Monsieur Ousmane **TRAORE**, Officier, Région de l'Est ;
- Monsieur Hassane **SAWADOGO, Mle 19 936 F**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, Région du Nord ;
- Madame Nana Fatoumata **BENON/YATASSAYE, Mle 88 836 K**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, Région du Plateau-Central ;
- Monsieur Peguy Hyacinthe **YODA**, Officier, Région du Sahel ;
- Monsieur Tagsséba **NITIEMA**, Officier, Région du Sud-Ouest.

Sont nommées Secrétaires généraux de région, les Administrateurs civils dont les noms suivent :

- Monsieur Maxime **BOUDA, Mle 28 170**, Région de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Boubakary **TRAORE, Mle 28 157**, Région des Cascades ;
- Monsieur Raphaël **KABORE, Mle 23 846**, Région du Centre ;
- Monsieur Abdoulaye **BASSINGA, Mle 59 718**, Région du Centre-Est ;
- Monsieur Abdoulaye **ZEBA, Mle 72 126**, Région du Centre-Nord ;
- Monsieur Sibiri de Issa **OUEDRAOGO, Mle 23 593**, Région du Centre-Ouest ;
- Madame Clarisse **BAYALA/KAMBIRE, Mle 22 521**, Région du Centre-Sud ;
- Monsieur Mahamad **MICHARA, Mle 28 143**, Région de l'Est ;
- Monsieur Bernard **BEBA, Mle 59 714**, Région des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Boubakar Nouhoun **TRAORE, Mle 28 173**, Région du Nord ;
- Monsieur Zoumèsègh Séverin **SOME, Mle 28 156**, Région du Plateau-Central ;
- Monsieur Vincent **SAWADOGO, Mle 28 130**, Région du Sahel ;
- Monsieur Salif **OUATTARA, Mle 23 563**, Région du Sud-Ouest.

D. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Madame Eliele Nadine **TRAORE/BAZIE, Mle 105 152 F**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice générale des relations multilatérales ;
- Monsieur Bassirima **TOURE, Mle 54 627 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur Afrique ;
- Monsieur Péma **BATIONO, Mle 229 940 Y**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur Asie, Moyen-Orient et Pacifique.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Dramane **KONE, Mle 19 876 D**, Inspecteur du Trésor, 2^{ème} grade, 9^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Justin **NIKIEMA, Mle 47 686 S**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Larba **OUARE, Mle 28 621 U**, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Chef du département du contrôle interne des services de l'inspection générale ;
- Monsieur Sidwayan Eric Alphonse **KOMPAORE, Mle 54 646 R**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances ;
- Monsieur Innocents **OUEDRAOGO, Mle 47 701 K**, Inspecteur des impôts, 1^{er} grade, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur des grandes entreprises à la Direction générale des impôts ;
- Monsieur Ousmane **ZOUNGRANA, Mle 29 788 G**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} Classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du Guichet

unique du Foncier de Ouagadougou à la Direction générale des impôts ;

- Madame Martine Wendeyam **KOUDA/PABEYAM, Mle 56 729 N**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} Classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice de la Législation et du contentieux à la Direction générale des impôts ;
- Monsieur Mamadou **SERE, Mle 39 652 W**, Inspecteur des impôts, est nommé Directeur du Contrôle fiscal à la Direction générale des impôts ;
- Madame Yéri Rosalie **KAMBIRE, Mle 52 167 U**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} Classe, 8^{ème} échelon, est nommée Directrice des moyennes entreprises des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Brahim **OUATTARA, Mle 34 826 H**, Inspecteur des impôts, 1^{er} grade, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des impôts du Sud-Ouest ;
- Madame Marie Moïse **KABORE, Mle 44 070 W**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale des impôts du Sanmatenga ;
- Monsieur Lucien **OUANGO, Mle 56 732 P**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Ziro ;
- Monsieur Souleymane **KOUSSOUBE, Mle 37 257 H**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts du Mouhoun ;
- Monsieur Djakaridja **BAYO, Mle 111 085 J**, Inspecteur des impôts, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des impôts de la Kossi ;

- Monsieur Paul **TRAORE, Mle 96 933 B**, Inspecteur du Trésor, 1^{er} grade, 5^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Mété **BONKOUNGOU, Mle 17 763**, Médecin spécialiste en santé publique, grade terminal, classe exceptionnelle, 3^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Docteur Bocar **KOUYATE**.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Blaise **SOME, Mle 22 145**, Professeur titulaire, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Oumarou **SONGRE, Mle 37 37 084 I**, Ingénieur des travaux statistiques, 1^{ère} catégorie, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Madame Sanata **SORY, Mle 229 855 T**, Conseiller en aménagement du territoire et du développement local, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommée Directrice du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Monhouo **KAMBIRE, Mle 52 857 U**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur Brahim **KAFANDO, Mle 229 856 D**, Conseiller en aménagement du territoire et du développement local, 1^{ère} classe,

3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;

- Monsieur Mwinmalo Conrad **SOME, Mle 117 483 P**, Sociologue, 1^{ère} catégorie, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme Monsieur Adama **SAWADOGO, Mle 00 024 866 M**, Inspecteur divisionnaire des Douanes, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'Administration de la société Essakane SA pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret nomme Monsieur Sidiki Robert **TOE, Mle 34 035 N**, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'Administration de la société Konkera SA pour un premier mandat de trois (03) ans.

B. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Pègnani **OUARMA, Mle 2 319 275 X**, Chargé d'appui-conseil aux entreprises, Administrateur représentant la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) au Conseil d'Administration de l'Agence pour la promotion des exportations du Burkina (APEX-Burkina), en remplacement de Monsieur Mamadou **OUATTARA** dont il achève le mandat.

**C. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA
SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Ouindsom **SANKARA, Mle 1 729 R**, Juriste, Administrateur représentant le personnel au Conseil d'Administration de l'Institut national de formation en travail social (INFTS).

Pour le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement en mission,
le Secrétaire général du gouvernement et
du Conseil des ministres assurant l'intérim

Alain Thierry J. B. OUATTARA

Commandeur de l'Ordre National